



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALES/23473
27 janvier 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

L'ETRE DATEE DU 23 JANVIER 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAQ
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, tels qu'établis par les services iraquiens compétents, le nombre et les types de bombes et d'autres engins explosifs largués ou tirés sur les zones résidentielles en Iraq pendant l'agression barbare des "Trente" et qui n'ont pas explosé à l'impact.

Vous trouverez ci-joints deux tableaux, le premier portant sur le nombre de bombes, missiles et obus retrouvés et désamorçés dans les différentes régions de l'Iraq (soit au total 181 812) et couvrant la période allant du 17 janvier 1991 au 16 janvier 1992, le deuxième portant sur les types de ces engins.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Sabah Talat KADRAT

ANNEXE I

Tableau 1

Bombes, missiles et obus désamorçés dans les différents gouvernorats
entre le 17 janvier 1991 et le 16 janvier 1992

	Gouvernorat	Nombre de bombes, missiles et obus
1	Bagdad	3 366
2	Ninawa	4 552
3	Bassorah	101 336
4	Babel	5 429
5	Nadjaf	4 675
6	Karbala	871
7	Al-Anbar	22 474
8	Maysane	3 857
9	Salah al-Din	7 607
10	Diyala	73
11	Wasit	3 773
12	Ta'mim	4 660
13	Dhi Qar	7 416
14	Qadisiyah	6 317
15	Mouthanna	2 025
	Total	181 812

ANNEXE II

Tableau 2

Types des bombes et missiles largués ou tirés sur l'Iraq par les forces alliées et désamorçés par les services pyrotechniques.

1. Bombes :

a) Bombes de 2 000 livres de type MK89 dotées à l'arrière de détonateurs mécaniques de type M905E2 et M905E4 et, à l'avant, de détonateurs mécaniques de type M904E2;

b) Bombes de 1 000 livres de type MK82 dotées de détonateurs électroniques de type FMU/391B;

c) Bombes de 750 livres de type M117 dotées à l'arrière de détonateurs mécaniques de type M905E4, de détonateurs électriques FMU54A/B et de détonateurs électroniques FMU138A/B;

d) Bombes de 750 livres de type MK40 Mod 0 et MK40 Mod 87;

e) Bombes de 500 livres de type MK82 Mod 2 dotées à l'avant de détonateurs de type M904E2 ainsi que de détonateurs mécaniques et électriques tels que le détonateur arrière M905E2 et M905E46 et le détonateur électrique FMU54A/B;

f) Bombes de 250 livres;

g) Bombes-grappes antipersonnel de type B/U97/B, B/U97A/B et B/U-2A/A;

h) Bombes à billes de type CBU52B/B et CBU71/B;

i) Bombes à détonateur électronique contre les mouvements et les manoeuvres d'approche de type 10P88M042-019;

j) Mines aériennes;

k) Bombes-grappes (à parachute) contre les pistes d'aviation;

l) Bombes à fragmentation piégées;

m) Bombe à fragmentation;

n) Conteneurs à napalm;

o) Conteneurs de brouillage contenant des fibres de verre.

2. Missiles :

- a) Missiles de croisière autoguidés (960MK1);
- b) Missiles air-sol de type Sparrow;
- c) Missiles air-sol antimouvement utilisés contre les pistes d'aviation;
- d) Missiles de calibre 66 mm M72A2.
